

Secrétariat : 03.44.61.60.36

Identité des rédacteurs : TIAB MOUFIDA, WYON HELENE, Cadre de Pôle, Cadre de Santé

Creil, le 1er février 2024.

FICHE DE POSTE

Pôle : Medecine

Site : GHPSO site de Senlis

Service : Consultation de Soin et de Santé de Senlis (C3S)

Grade : Infirmier(e) diplômée d'état

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Infirmier(e) diplômée d'état – Consultation non programmée

Liaisons hiérarchiques : Sous la responsabilité du cadre de santé responsable du service, de la cadre de pole de medecine et de la direction des Soins

Liaisons fonctionnelles : Médecin du service, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, manipulateur de radiologie, service technique, service du biomédical, stérilisation, assistantes sociales, informatique

Présentation du service : Le service du C3S a pour objectif d'apporter une offre de soin intermédiaire entre la médecine de ville et les urgences avec un recours rapide à des examens complémentaires.

Le C3S se compose :

- Un SAS vectorisé pour accueillir l'UMH du SMUR si nécessaire
- Une salle d'attente, une banque accueil tenue par un agent administratif
- Deux box de consultations
- Un box IDE

Horaires : Amplitude horaire en 10 h de Jour 10h-20h selon les obligations horaires de travail définies dans l'établissement. Le centre de consultation est ouvert 5jours par semaine

MISSIONS DU POSTE

Missions principales :

Afin de participer au bon déroulement du circuit patient et assurer la liaison entre le SAU Creil et le C3S, l'infirmière a un rôle de coordinatrice. Elle pilote l'activité de l'unité et coordonne l'intervention des différents acteurs autour de la prise en charge du patient. Son expertise et son aisance en communication lui permettront une optimisation de la coordination territoriale.

L'infirmière de l'unité a également pour mission de réaliser des soins afin de maintenir ou restaurer la santé de la personne et l'accompagner, concourir à la prévention et au dépistage, au traitement et

à la recherche en s'inscrivant dans une démarche de continuité des soins, dans le cadre de son rôle propre et/ou sur prescription selon le décret de compétences infirmier du 29 juillet 2004 et selon les règles professionnelles du 16 février 1993 régissant l'exercice de la profession.

Missions permanentes :

En collaboration avec l'ensemble de l'équipe médicale et administrative, il est attendu que l'IDE réalise les missions suivantes :

1. L'accueil et la prise en soin des patients et de leurs entourages

- Accueillir, de manière non programmée, les patients dès 3ans selon l'organisation du service
- Assurer une surveillance continue sur l'évolution de l'état de santé de la personne
- Dispenser les thérapeutiques prescrites en assurant la surveillance de leurs actions
- Réaliser des actes sur prescriptions (bilan, ECG, GDS....)
- Réaliser les soins des personnes prises en charge en respectant les règles d'hygiène et d'asepsie et en participant notamment, activement à la prévention, au dépistage et à la prise en charge de la douleur
- Réaliser de soins de plaies, de réparation cutanée, d'application de topiques
- Assurer la tenue du dossier de soin informatisé en réalisant des transmissions ciblées et en traçant l'intégralité de ses actes
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient et impliquer son entourage dans celle-ci
- Créer un lien relationnel et un climat de confiance avec le patient et son entourage et communiquer les informations nécessaires dans le cadre de ses compétences
- Assurer la bonne réception des bilans sanguins et le feed back des résultats.
- Connaitre les différents documents et savoir les expliquer au patient
- Accompagner les patients vers le retour à domicile en les aidant si nécessaire dans leurs démarches
- Collaborer avec les prestataires et partenaires de soins extérieurs afin d'assurer une continuité des soins avec la ville
- Respecter la qualité et de la sécurité des soins en veillant aux respect des règles de bonnes pratiques, d'hygiène et d'asepsie.
- Etre capable de savoir réagir en cas de détresse vitale du patient, avec la connaissance optimale du protocole et du chariot d'urgence

2. La gestion et la tenue du service en dehors des prises en soins

- Connaitre et appliquer les différentes protocoles et procédure de l'établissement
- Connaitre le fonctionnement du matériel et sa maintenance
- Gérer les différentes commandes
- Gérer le rangement des différents locaux en respectant la traçabilité de la vérification
- Assurer la désinfection et le rempotage des salles de consultation
- Assurer l'élimination des déchets
- Connaitre le lieu et le contenu du chariot d'urgence et réaliser sa vérification
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins
- Respect des règles déontologiques, de la confidentialité et du secret professionnel
- Respect de la bonne tenue professionnelle dans le respect de la laïcité incombant au établissement public

Missions spécifiques :

Assister le médecin dans certaines consultations (suture, plâtre....)

Actualiser ses connaissances professionnelles par l'accès à la formation continue

S'inscrire dans une démarche réflexive en recherchant sur les bases de données existantes les

recommandations de bonnes pratiques.
S'inscrire dans un processus d'évaluation de pratiques professionnelles
Participer à des groupes de travaux avec les acteurs de la ville afin de créer un lien de confiance

PARTICULARITES DE LA FONCTION

L'infirmier étant seul avec le médecin, il conviendra pour ce poste que l'agent sache faire preuve de prise d'initiative, sache prioriser ses actions, anticiper et s'organiser

COMPETENCES REQUISES

Les qualités professionnelles requises :

- Capacité d'adaptation
- Faire preuve d'organisation et de priorisation
- Sens du dialogue et de la communication
- Aptitude à prendre des initiatives
- Esprit d'équipe et respect de l'Institution
- Capacité d'auto-évaluation
- Curiosité intellectuelle
- Maîtrise de soi et de ses émotions
- Rigueur et dynamisme
- Savoir anticiper et gérer son temps
- Sens des responsabilités

Savoir-faire requis :

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Identifier et analyser les situations d'urgence
- Adapter sa pratique professionnelle à des situations critiques
- Analyser et optimiser les stocks
- Travailler en équipe

Formation et qualification requise :

Diplôme d'état d'infirmier

Formation obligatoire :

Sécurité incendie

AFGSU 2

DX CARE

Formation possible en lien avec le poste :

Protocole de coopération « prescription de radiologie »

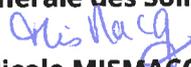
Protocole de coopération « réalisation de suture simple »

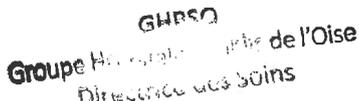
Gysothérapie

Creil, le 1er février 2024.

La Directrice et Coordinatrice

Générale des Soins,


Nicole MISMACQ


Groupe Hospitalier de l'Oise
Direction des Soins